



TRACT AUX USAGERS

Rouen / Sotteville, le 04 Avril 2018

Réforme du Ferroviaire Avril 2018

NOUS ALLONS DEVOIR NOUS BATTRE, ENSEMBLE !

Le Premier ministre a présenté les principaux axes et la méthode envisagée concernant la réforme de la SNCF, il prétend même savoir ce que veulent les Français !

Outre la méthode inacceptable du passage en force, les axes décidés par le gouvernement vont à l'encontre d'un service public de qualité que chaque citoyen est en droit d'attendre au quotidien.

OUVERTURE À LA CONCURRENCE

Les Cheminots sont fermement opposés à l'ouverture à la concurrence.

L'ouverture à la concurrence n'est pas gage d'efficacité et de développement pour le mode ferroviaire. Les exemples multiples dans d'autres pays le démontrent.

Le règlement européen OSP (Obligation de Service Public), cité à maintes reprises par le Gouvernement, n'oblige en rien d'ouvrir à la concurrence. L'article 5 § 4 bis est très explicite sur le sujet. Le gouvernement n'est pas face à une « obligation européenne », mais fait un choix délibéré d'ouvrir à la concurrence.

AVENIR DES LIGNES RÉGIONALES

Le Gouvernement ment en affirmant que sa réforme ne remet pas en cause l'avenir des « petites lignes ». En ne finançant pas les travaux nécessaires sur le réseau et en ouvrant à la concurrence, il met fin à la péréquation, se désengage et laisse la responsabilité aux Régions de décider du maintien ou non des lignes régionales du Réseau Ferré National.

Au regard des difficultés financières que rencontrent les régions, cela augure mal du devenir de ces lignes.

Le Gouvernement préconise le passage du Statut d'EPIC, où l'État est propriétaire, à celui de « Société Nationale à Capitaux Publics », où l'État est actionnaire.

En clair, le Gouvernement s'offre la possibilité d'ouvrir le capital et ainsi de privatiser la SNCF à court terme. C'est le scénario qui a été appliqué à Air France, France Télécom, EDF/GDF...

Les Cheminots exigent le retour à une entreprise publique unique et intégrée : la SNCF.

AVENIR DU FRET SNCF

Malgré une situation catastrophique après plus de 10 ans d'ouverture à la concurrence dans le transport de marchandises, rien n'est dit sur le Fret SNCF et encore moins proposé pour tendre vers un véritable report du trafic routier vers le rail.

Le Gouvernement veut liquider purement et simplement le Fret SNCF.

STATUT DES CHEMINOTS

Ce ne sont pas les conditions sociales des cheminots qui sont à l'origine des 55 milliards d'euros de dette du ferroviaire, mais bien le désengagement de l'Etat depuis des décennies. La fin du statut des cheminots ne réglera pas, bien au contraire, les problèmes d'organisation et de cloisonnement des activités qui détériorent la ponctualité et la qualité du transport au quotidien.

Est-ce le statut des cheminots qui est responsable des retards, des dysfonctionnements, des pannes ? **NON.**

Le Statut des cheminots permet au contraire une continuité et une stabilité dans le fonctionnement du Service Public. Il permet également un niveau de qualification, de formation initiale et continue pour assurer un haut niveau de technicité et de sécurité.

Les Cheminots agissent depuis plusieurs années pour la modernisation et le développement du service public ferroviaire ainsi que pour l'amélioration de leurs conditions sociales, de vie et de travail.

Face à l'ampleur des attaques annoncées, les Organisations Syndicales CGT, SUD, UNSA, CFDT et FO ont proposé la construction d'une riposte à la hauteur pour pérenniser l'entreprise publique SNCF, les trains publics et les conditions sociales des cheminots.

Cette réforme est une privatisation déguisée du service public ferroviaire et ne résoudra pas les problèmes que vous subissez au quotidien. Au contraire ! Il s'agit pour le gouvernement d'en finir avec le train.

Les Syndicats CGT, SUD, UNSA, CFDT et FO de l'agglomération rouennaise appellent les cheminots, les usagers, leurs associations ainsi que toutes celles et ceux qui sont attachés au service public, à participer à un

**Rassemblement Unitaire
le Samedi 14 Avril 2018,
Cours Clémenceau – Rouen,
à 10h30.**